



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

LOCATION DE VEHICULE AVEC CHAUFFEUR

1 – GENERALE

Notre personnel est qualifié pour transporter des passagers dans des minibus 8 places, confortables, climatisés et sonorisés.

ODYSSEE EN VAL DE LOIRE met à votre disposition un chauffeur, guide interprète français, anglais et espagnol, agréé par le Ministère du Tourisme qui vous accompagnera dans votre découverte du Val de Loire et qui agrémentera votre parcours de commentaires riches et variés concernant notre patrimoine.

2 – RESERVATION

Réservation obligatoire au 06 24 79 11 76 ou par e-mail contact@odyssee-valdeloire.com

3 – PAIEMENT

25% d'acompte à la réservation et le solde à réception de facture

4 – TARIFS

Les tarifs sont indiqués TTC (TVA 10%)
Aucun escompte pour tout paiement anticipé
Pénalité de retard aux taux de 10 % annuel
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 €
T.V.A payée sur les encaissements

Les prix comprennent :

- La prise en charge depuis votre lieu d'hébergement en Val de Loire
- Le transport avec un chauffeur guide accompagnateur trilingue

Les prix ne comprennent pas :

- Les frais de dossier (15 €) pour toute réservation d'hôtel, de restaurant, de visite ou tout autre service
- Les droits d'entrées aux musées et monuments
(Odyssee en Val de Loire vous fait profiter d'entrées à tarif réduit dans la plupart des sites)
- Les repas et l'hébergement des personnes transportées et du conducteur
- Les frais d'autoroute et de parking
- Les dépassements d'heures (60 € par heure supplémentaire)
- Les heures de nuit (entre 21h et 6h, 80 € par heure supplémentaire)

5 – ANNULATION

Toute annulation doit être signalée au moins 72h avant le départ. Passé ce délai, les réservations ne pourront pas être modifiées et aucun remboursement ne sera effectué. Toute prestation commencée est due en intégralité.

Aucun remboursement ne peut intervenir si le client ne se présente pas aux heures et lieux de départ prévus.

6 – ASSURANCES

- Responsabilité civile professionnelle

ODYSSEE EN VAL DE LOIRE licence n° 2007/24/0000490 a souscrit un contrat d'assurance auprès de la compagnie ALLIANZ qui couvre sa responsabilité civile professionnelle pour le transport de voyageurs et l'organisation d'excursions sans nuitée.

- Bagages

La responsabilité professionnelle d'ODYSSEE EN VAL DE LOIRE couvre la perte ou la destruction de bagages et objets confiés.

Les bagages font l'objet de tous nos soins et sont acceptés sur la base d'une valise par personne. Cette valise est transportée dans nos coffres sous notre responsabilité. Les clients qui le désirent peuvent également emporter en supplément un sac de voyage, de dimensions telles qu'il puisse être placé sous les sièges, à l'intérieur du véhicule mais qui reste sous leur responsabilité. Nous déclinons toute responsabilité, en cas de perte, détérioration ou vol, pour les petits bagages à main, vêtements et appareils photographiques, caméras, souvenirs....laissés dans le véhicule au cours des excursions.

7 – RETARDS

Les heures de départ et de retour sont indicatives. Elles peuvent être modifiées à cause des conditions de circulation.